



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

financement

Question écrite n° 86103

Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset appelle l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur les inquiétudes exprimées par les maisons familiales rurales concernant l'éventualité du retrait du programme 143 "budget de l'enseignement agricole", de la mission interministérielle "Enseignement scolaire", pour le transférer sur la mission "agriculture". Si cette mesure venait à être confirmée, l'enseignement agricole risquerait non seulement, de se retrouver dans un ministère disposant de moins de moyens que celui de l'éducation nationale, mais également, d'assumer les charges budgétaires liées aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles de plus en plus régulières et de plus en plus coûteuses pour la nation. Ce changement n'ayant fait l'objet d'aucune concertation préalable avec les partenaires désignés par la loi "Rocard", les trois fédérations de l'enseignement agricole privé (UNMFREO, CNEAP, UNREP) sont favorables à la proposition d'organiser une coordination entre le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche et le ministère de l'éducation nationale. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître ses intentions sur ce dossier.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a décidé de maintenir le programme « enseignement technique agricole » dans la mission « enseignement scolaire ». Ce choix témoigne de la contribution pleine et entière de l'enseignement agricole au système éducatif national. Le Premier ministre a ainsi souhaité réaffirmer l'importance du travail de coordination et de complémentarité entre le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (MAAP) et le ministère de l'éducation nationale (MEN), dans le respect des moyens attribués à chacun, afin de développer des synergies positives entre ces deux dispositifs d'enseignement. La recherche de ces synergies, déjà nombreuses à l'échelon local, contribue à renforcer l'efficacité de notre système éducatif, dans toute sa diversité, au service de la réussite personnelle et professionnelle des jeunes, sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Morisset](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86103

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 août 2010, page 8661

Réponse publiée le : 5 octobre 2010, page 10789